



Diplôme d'Université
de Psychologie Projective

**FORMATION QUALIFIANTE
SEMINAIRE DE PSYCHOLOGIE PROJECTIVE**

THEME

**Le compte-rendu du bilan psychologique
Les enjeux de sa restitution orale et écrite**

**Année universitaire
2024/2025**

Responsable pédagogique, coordinatrice du séminaire : **Estelle LOUËT**
estelle.louet@u-paris.fr

Équipe pédagogique : Michaël CHOCRON (MCF, Université Sorbonne Paris Nord), Maïa GUINARD (MCF – Université Paris Cité), Pr. Estelle LOUËT (Université Paris Cité, Hélène SUAREZ-LABAT (Docteure en psychologie clinique et psychopathologie), Pr Benoît VERDON (Université Paris Cité), Xanthie VLACHOPOULOU (MCF – Université Paris Cité), Sarah VIBERT (MCF – Université Paris Cité)

Argument

Après l'analyse et l'interprétation du Rorschach et des tests thématiques (TAT, CAT, Patte Noire...) réalisées, le temps est venu pour le psychologue de rédiger, de préparer et de transmettre le compte rendu du bilan psychologique. La transmission des données cliniques qui ont été dégagées est complexe et délicate, elle exige de la part du clinicien tact et bienveillance, rigueur et pondération dans le respect des règles déontologiques. Le compte rendu du bilan psychologique nécessite ainsi une réflexion éthique sur les valeurs qui fondent la pratique et les actions du psychologue. Il ne peut en aucune manière s'agir de transmettre les données brutes issues de l'évaluation, mais de les synthétiser, de les interpréter pour les réinscrire dans l'ensemble du fonctionnement psychique du sujet et les rendre compréhensibles dans une approche dynamique cohérente au regard de la théorie et de la méthodologie projective. L'objet du séminaire est de poser les bases d'une réflexion sur l'exercice du compte rendu, dans ses applications et ses formes pratiques mais aussi dans les questionnements qu'il soulève. Dans nos sociétés contemporaines où le tout dire et la transparence sont la ligne d'horizon à atteindre, que peut-on et doit-on transmettre de nos interprétations soumises à l'exigence la plus stricte de l'intérêt si ce n'est de l'intégrité du sujet ? S'il s'agit de mettre en évidence les ressources du sujet, il ne peut être question de minimiser les difficultés qu'il rencontre, car les unes et les autres participent à l'évaluation psychopathologique mais aussi aux indications thérapeutiques. Les conférenciers du séminaire sont tous universitaires et psychologues cliniciens ayant une grande pratique du bilan psychologique auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes. Dans ce séminaire, les enjeux du compte rendu oral et écrit seront abordés du point de vue de ses principes fondamentaux et de sa pratique à partir d'études de cas discutés en groupe.

Modalités pratiques :

- **Volume horaire** : 24 heures de formation (8 demi-journées non consécutives : jeudi 17 octobre 2024, jeudi 21 novembre 2024, 16 janvier 2025, 20 mars 2025)
- **Séminaire entièrement proposé en distanciel, via la plateforme ZOOM.**

Demande de renseignements :

D'ordre pédagogique : S'adresser à **Xavier HENRY** responsable du bureau de la formation continue à l'Institut de Psychologie :

Par email : formation-continue.psych@u-paris.fr

Par téléphone : 01 76 53 30 12

71 avenue Edouard Vaillant 92100 BOULOGNE-
BILLANCOURT

D'ordre administratif :

Pôle Formation Continue Universitaire

Gestionnaire ODG Psycho

Par email : odg.fc.psych.sh@u-paris.fr

Lien d'accès à l'inscription au Séminaire de Psychologie Projective : <https://odf.u-paris.fr/fr/offre-de-formation/formation-qualifiante-SPCFQ/sciences-humaines-et-sociales-SHS/fq-seminaire-psychologie-projective-K20KBMCT.html>

Les inscriptions seront ouvertes via la plateforme dédiée **C@nditOnLine** à partir du 1^{er} Juin
(<https://appt.parisdescartes.fr/cgi-bin/WebObjects/CanditOnline.woa>)

Le coût de la formation est susceptible de faire l'objet de légères modifications

Programme

SESSION 1

Jeudi 17/10/24 de 9h à 12h

Benoît VERDON : Les principes fondamentaux du compte rendu écrit et oral

SESSION 2

Jeudi 17/10/24 de 13h à 16h

Benoît VERDON : Les principes fondamentaux du compte rendu écrit et oral

SESSION 3

Jeudi 21/11/24 de 9 h à 12h

Estelle LOUËT : Transmettre avec tact les données issues de l'analyse des épreuves projectives

SESSION 4

Jeudi 21/11/24 de 13h à 16h

Xanthie VLACHOPOULOU : Les enjeux du bilan psychologique chez l'enfant

SESSION 5

Jeudi 16/01/25 de 9h à 12h

Maïa GUINARD : Les enjeux de la restitution à l'adolescence

SESSION 6

Jeudi 16/01/25 de 13h à 16h

Sarah VIBERT : Les enjeux de la restitution à l'adolescence

SESSION 7

Jeudi 20/03/25 de 9h à 12h

Michael CHOCRON : La place du compte rendu dans les problématiques autistiques et psychotiques

SESSION 8

Jeudi 20/03/25 de 13h à 16h

Hélène SUAREZ-LABAT : Le compte rendu du bilan psychologique : différentes traductions du fonctionnement psychique